MINISTERE de l'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC - ROUSSILLON

MONTPELLIER - I6, rue de la République - Tél. 72.58.72

3ème année N° 8 23 Mars I955

Deuxième édition régionale : N° I

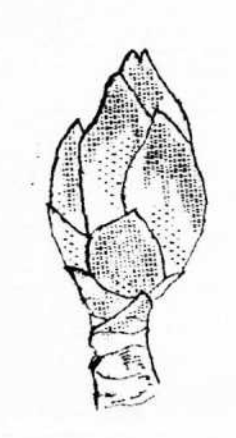
A V E R T I S S E M E N T S

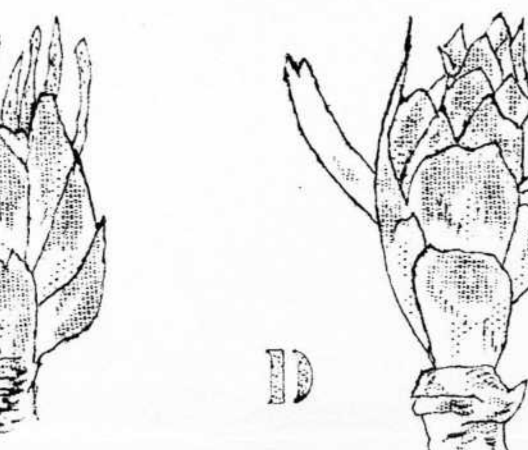
TAVELURE du POIRIER

Zones III - IV

Des contaminations deviennent possibles à partir des conidies qui sont extrêmement nombreuses. Les pluies actuelles provoqueront des contaminations par suite de la maturité des périthèces.

Sur les arbres ayant atteint (ou dépassé) le stade D., effectuer dès réception du présent avis un traitement cuprique, ou un traitement au captane ou un traitement au zinèbe.






TAVELURE du POMMIER

Attendre la publication d'un avis ultérieur.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République, Montpellier. Le Gérant: R. BERTRAND. Autor. du 23/I/53.